

ÉCRIRE POUR LES DROITS

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

AGISSEZ MAINTENANT

www.ISAVELIVES.BE

COLOMBIE : MOVICE

DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS



© MOVICE

Le Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) est une coalition de plus de 200 organisations de défense des droits humains ou à vocation sociale. Les membres du MOVICE militent afin d'obtenir vérité, justice et réparations pour les innombrables victimes de violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité et les groupes paramilitaires au cours du très long conflit armé dont la Colombie est le théâtre.

Les violences envers les membres du MOVICE et d'autres défenseurs des droits humains (menaces, attaques, assassinats) se sont multipliées après la promulgation de la Loi de 2011 sur les victimes et la restitution de terres, qui pourrait aboutir à la restitution de certaines terres que toutes les parties au conflit ont usurpées par la force.

Les militants faisant campagne en faveur des communautés afrocolombiennes, des peuples indigènes

et des paysans déplacés par le conflit sont particulièrement visés.

La famille Verbel Rocha, qui fait partie de la section du MOVICE du département de Sucre, a été régulièrement prise pour cible par des paramilitaires en raison de son activité militante. Eder Verbel Rocha a été assassiné le 23 mars 2011, et d'autres membres de sa famille ont subi des attaques destinées à les réduire au silence et à les chasser de leurs terres. En avril 2012, Hermés Verbel Rocha a fait l'objet d'une tentative de meurtre. Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez a été tué dans la municipalité de San Onofre, où il dirigeait la communauté de paysans de La Alemania. Il militait en faveur de la restitution des terres de la communauté, dont les paramilitaires s'étaient emparés violemment dix ans plus tôt, et contre l'impunité dont jouissent ces derniers. En mai 2012, d'autres membres du MOVICE travaillant à La Alemania ont reçu des menaces de mort. Le 8 mai, des

membres du MOVICE qui demandaient que justice soit rendue à la communauté paysanne de La Europa, à San Onofre, où 12 paysans avaient été tués et 80 autres déplacés en 1994, ont reçu une menace de mort par courriel.

Dans vos lettres, demandez instamment aux autorités de prendre des mesures efficaces afin de protéger les membres du MOVICE, conformément à leurs souhaits. Exigez l'ouverture immédiate d'enquêtes sur les attaques perpétrées contre les défenseurs des droits humains. Envoyez vos appels à :

Juan Manuel Santos
Presidente de la República de Colombia
Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26
Bogotá - Colombie
Fax : +57 1 337 5890
Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,
J'ai appris avec beaucoup d'inquiétude que récemment les attaques parfois mortelles se sont intensifiées à l'encontre de membres du mouvement MOVICE et d'autres défenseurs des droits humains.

Ceci particulièrement depuis l'établissement de la « loi de restitution de territoire », laquelle devait conduire à la restitution de certains territoires dont s'étaient accaparées les parties en conflit.

A titre d'exemple, citons l'assassinat de Eder Verbel Rocha le 23 mars 2011 dont la famille était membre de MOVICE dans le département de Sucre. En mai 2010, il y eut l'assassinat de Rogerlio Martínez, chef d'une communauté paysanne de La

Alemania. Il faisait campagne contre l'impunité et réclamait le retour à la communauté de terres volées par des paramilitaires une dizaine d'années plus tôt. D'autres membres de MOVICE ont été tués et certains de la communauté de La Europa à San Onofre ont reçu des menaces de mort.

En tant que membre/sympathisant d'Amnesty International, je vous prie instamment de faire en sorte que des mesures efficaces de protection soient prises pour les membres du MOVICE. Je vous demande également que des enquêtes soient ouvertes sur les attaques dont font l'objet les défenseurs des droits humains.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

ROUMANIE : FAMILLES DE LA RUE COASTEI

« NULLE PART OÙ ALLER »



© MOVICE

Le 17 décembre 2010, les autorités locales de Cluj-Napoca, en Roumanie, ont expulsé de force 76 familles, des Roms pour la plupart, soit environ 350 personnes, installées dans le centre-ville. Quarante familles ont été relogées dans de nouvelles habitations en périphérie de la ville, dans le quartier neuf de Pata Rat, qui est situé près de la décharge municipale et d'une ancienne déchetterie destinée aux produits chimiques. Ces logements sont médiocres. Comme l'explique un des habitants, « la pièce est toute petite ; l'humidité de l'air extérieur imprègne les murs.

C'est terrible, c'est un cauchemar... Ce n'est pas un endroit pour une famille... À côté de nous, il y a une famille de 13 personnes, dont 11 enfants, dans une seule pièce. » Les logements ne disposent ni de l'eau chaude ni du gaz, mais l'eau et l'électricité sont four-

nies et l'évacuation des eaux usées est assurée. L'arrêt de bus le plus proche est à environ 2,5 km, ce qui pèse sur l'accès des habitants à l'éducation, à l'emploi, à la santé et aux autres services fondamentaux.

Sur les 76 familles, 36 ne se sont vu offrir aucune solution de logement et se sont donc retrouvées à la rue. Sept familles sont hébergées par des proches dans les logements déjà surpeuplés du quartier de Pata Rat. Les 29 autres familles ont été autorisées par les autorités locales à construire des logements de fortune près des habitations qui ont été fournies. Elles n'ont ni eau courante, ni installations sanitaires, ni électricité.

N'ayant conclu qu'un accord verbal avec la municipalité et ne disposant d'aucune sécurité d'occupation, elles vivent dans la peur quotidienne d'être expulsées.

Dans vos lettres, exhortez le maire de Cluj-Napoca à entreprendre une véritable consultation de toutes les familles du quartier neuf de Pata Rat, afin de mettre en place un autre projet visant à résoudre durablement la

question du logement. Priez le maire de fournir des recours effectifs et d'accorder réparation aux victimes d'expulsions forcées pour les pertes et les souffrances qu'elles ont subies. Demandez-lui également de répondre, à court terme, aux besoins urgents des familles du quartier de Pata Rat, en leur fournissant un minimum de sécurité d'occupation et un accès suffisant à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux services. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

Primar Cluj-Napoca
Str. Motilor nr. 7
Cluj-Napoca - Roumanie
Courriel :
internationaldivision@primariaclužnapoca.ro (à l'attention du Maire de Cluj-Napoca)
Fax : + 40 264 430240
Formule d'appel : Monsieur le Maire,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Maire de Cluj-Napoca,
Le droit à un logement décent fait partie des droits de l'homme et c'est en tant que membre d'Amnesty International qui défend ces droits que je vous écris. Il nous revient que 76 familles de Roms (350 personnes) ont été expulsées du centre-ville de Cluj Napoca et vivent depuis dans des conditions inhumaines, que ce soit carrément dans la rue ou dans des logements minuscules et insalubres, parfois sans eau ni électricité ni gaz, et loin de tout accès à l'éduca-

tion, à l'emploi ou à la santé. N'ayant de plus aucun accord avec la municipalité, ils vivent dans un état d'insécurité permanent.

Je vous demande instamment de mettre fin à cette situation et de permettre à ces gens de vivre dans des logements dignes d'être humains.

Croyez, Monsieur le Maire, à toute ma considération.

CHINE CHEN : ZHENGPING

DROGUÉE ET TORTURÉE



En août 2008, Chen Zhenping a été condamnée à huit ans d'emprisonnement pour avoir pratiqué le Fa Lun Gong, mouvement spirituel interdit en Chine. Elle a régulièrement été rouée de coups, s'est vu injecter des médicaments de force et a reçu des décharges électriques. D'après une ancienne détenue,

Chen Zhenping aurait été fréquemment désabillée et battue, on l'aurait attachée à un lit et ne l'aurait pas laissée utiliser les toilettes. Selon des témoins, on l'entendait crier :

« Ne me faites pas l'injection, je ne veux pas de ce médicament. ». Ses codétenues aussi l'auraient battue. Chen Zhenping est actuellement détenue à la prison pour femmes de la province du Henan. Il est peu probable qu'elle ait pu se faire représenter lors de son procès, les autorités chinoises dissuadant systématiquement les avocats de défendre les pratiquants du Fa Lun Gong. Sa famille a enfin réussi à en engager un après le procès, mais il n'a pu ni parler en privé à sa cliente, ni enquêter sur son affaire.

Quand la fille de Chen Zhenping s'est rendue au tribunal pour demander une copie du jugement, on lui a répondu de revenir plus tard.

Lorsqu'elle y est retournée, elle a été frappée à coups de poing et de pied et piétinée par une employée du tribunal. La police locale a refusé d'enquêter sur les faits.

Dans vos lettres, demandez la libération immédiate et sans condition de Chen Zhenping, qu'Amnesty International considère comme une prisonnière d'opinion. Demandez instamment aux autorités de mener une enquête sur les actes de torture signalés et de déférer à la justice les personnes soupçonnées d'en être responsables. Dans vos lettres, à côté du nom de Chen Zhenping, veuillez faire figurer les caractères chinois suivants : 陈真萍
Envoyez vos appels à :

Li Xinming
Secretary, Political and Legal Committee
Jinshuiqu Jinshuilu, 17
Zhengzhou, 450000
Henansheng
Chine
Formule d'appel : Monsieur le Secrétaire,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Secrétaire,
Je me permets d'attirer votre attention sur le cas de Chen Zhenping, condamnée en août 2008 à 8 ans de prison. Elle était membre de Falun Gong, mouvement illégal en Chine.

Actuellement elle est détenue à la prison de femmes de Henan. Selon les témoignages, elle serait régulièrement soumise à des mauvais traitements. Lors de son procès, son avocat n'a pu s'entretenir avec elle, ni avoir accès à son dossier.

De plus, la copie du jugement n'a pu être remise à sa fille qui a fait l'objet de violences lorsqu'elle l'a réclamée.

En tant que membre/sympathisant d'Amnesty International, je

vous demande instamment la libération immédiate et inconditionnelle de Chen Zhenping que je considère comme une prisonnière d'opinion détenue uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression et d'association.

Je vous demande également l'ouverture d'une enquête sur les mauvais traitements qu'elle aurait subis et que les responsables soient traduits en justice.

Je vous remercie de prendre ma requête en compte et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération.

ÉGYPTÉ : MOHAMED SAYED IBRAHIM ABDEL LATIF

TUÉ PAR
BALLES : UNE
ENQUÊTE DOIT
AVOIR LIEU SUR
CE MEURTRE

© DR

En Égypte, Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif a été tué par balles alors qu'il tentait de conduire à l'hôpital un homme blessé lors de manifestations antigouvernementales. Cet homme de 23 ans a quitté son domicile à 17 heures, le 29 janvier 2011, pour se procurer du matériel nécessaire à son travail de boulanger. Il a retrouvé des amis près du poste de police d'Imbaba, dans la banlieue du Caire, alors que la police y dispersait une manifestation.

Des jeunes d'Imbaba avaient essayé de rallier la principale manifestation antigouvernementale de la place Tahrir mais en avaient été empêchés par des policiers, aidés par des hommes armés en civil, qui leur tiraient dessus depuis les toits proches du poste de police d'Imbaba. Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif et ses amis ont rencontré un homme blessé. Mohamed aurait reçu une balle dans le cou et une autre dans le bras alors qu'il essayait d'aider cet homme en l'emmenant à l'hôpital. Il est lui-

même mort à l'hôpital, peu de temps après.

Le lendemain, il a été demandé à son frère, Ashraf, de signer une déclaration indiquant qu'il ne souhaitait pas que le corps de Mohamed Sayed Ibrahim Ashraf Latif fasse l'objet d'un examen médico-légal ni que le parquet soit saisi. Avec l'aide de l'avocat de la famille, Ashraf a malgré tout réussi à demander qu'une autopsie soit réalisée. Sa famille et celles d'autres personnes tuées pendant les manifestations affirment avoir fait l'objet de pressions de la police pour leur faire retirer leur plainte contre les agents du poste d'Imbaba.

Les proches de Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif ne demandent qu'une chose : que justice soit rendue pour la mort de Mohamed. Un an plus tard, ils attendent toujours.

Dans vos lettres, demandez qu'une enquête complète, indépendante et impartiale soit

menée sur la mort de Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif. Demandez instamment que toute personne présumée responsable soit jugée dans le respect des normes d'équité des procès et sans qu'il soit recouru à la peine de mort. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

Prime Minister Kamal al-ganzoury
Office of the Prime Minister
Maglis al-Sha'ab Street
Cairo
Égypte
Fax : +20 227947376 / 2027958048
Courriel : pm@cabinet.gov.eg.
Formule d'appel : Monsieur le Premier Ministre,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Premier Ministre,

C'est en ma qualité de membre d'Amnesty International, organisation de défense des droits humains que je vous écris au sujet de votre compatriote, Mr Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif. Cet homme, boulanger de son état, est mort le 29 janvier 2011. Il a été atteint par des balles alors qu'il essayait d'emmener à l'hôpital un autre homme blessé au cours d'une manifestation réprimée par la police armée.

Ceci s'est passé dans la banlieue du Caire près du poste de police d'Imbaba.

Nous demandons qu'une enquête ait lieu dans le respect des normes d'équité et que les responsables de cette mort soient jugés sans qu'il soit recouru à la peine de mort.

Croyez, Monsieur le Premier Ministre, à toute ma considération.

GAMBIE : AMADOU SCATTRED JANNEH

EMPRISONNÉ
POUR
AVOIR POSSÉDÉ
DES T-SHIRTS

©Coalition for Change-
The Gambia (CCG)

Amadou Scattred Janneh purge une peine d'emprisonnement à vie pour avoir été en possession de T-shirts arborant un slogan signifiant « En finir maintenant avec la dictature ».

Il a été arrêté le 7 juin 2011 et inculpé pour avoir « tenté de provoquer ou de susciter la haine ou le mépris ou d'inciter à la déloyauté envers la personne du Président ou le gouvernement de Gambie ».

Ancien ministre de l'Information et de la Communication dans le gouvernement gambien, Amadou Scattred Janneh a été condamné aux travaux forcés à perpétuité le 16 janvier 2012.

Les T-shirts avaient été fabriqués par l'organisation non gouvernementale Coalition pour le changement en Gambie

(CCG). Dans ce pays, les journalistes et les militants sont régulièrement victimes de violations de leurs droits fondamentaux, notamment d'arrestations et de placements en détention illégaux, de torture, de procès iniques, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort, ce qui rend leur travail extrêmement difficile.

Dans vos lettres, demandez la libération immédiate et sans condition d'Amadou Scattred Janneh, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion. Soulignez que son arrestation et son placement en détention violent ses droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

President, Dr. Alhaji yahya Jammeh
Private Mail Bag
State House
Banjul, gambie
Fax : +220 4227034
Courriel : info@statehouse.gm
Formule d'appel : Monsieur le Président,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

C'est en ma qualité de membre d'Amnesty international, organisation apolitique de défense des droits humains, que je vous écris pour vous demander la libération immédiate et sans condition de Monsieur Amadou Scattred Janneh, arrêté le 7 juin 2011 et condamné à perpétuité pour avoir été en possession de T-shirts portant le slogan « En finir avec la dictature ».

Une telle détention viole les droits à la liberté d'expression de cet

ancien ministre de l'information et de la communication, c'est pourquoi Amnesty considère-t-elle Monsieur Scattred comme un prisonnier d'opinion et demande que la liberté lui soit rendue sans conditions.

Veillez agréer, Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.